

EDITO

L'histoire des luttes contre la désindustrialisation en région Centre Val-de-Loire est un sujet crucial dans la période des élections législatives et d'après-élection présidentielle qui se sont tenus sans véritables débats sur les enjeux puisqu'ils ont été sciemment occultés par la crise sanitaire du COVID-19 et la guerre en Ukraine. Cette situation a été bénéfique au camp patronal puisqu'il a réussi à faire réélire un banquier digne représentant d'une Union Européenne libérale pur outil du capital.

Cependant, il s'est exprimé un fort rejet de cette démocratie libérale qui n'offre qu'une alternance entre libéraux de droite et sociaux-libéraux. Il s'illustre sous diverses formes, de l'abstention aux votes soi-disant antisystème proposés par l'extrême-droite et basés sur la culture d'un bouc émissaire étranger pour, en réalité, combattre masquée les conquies sociaux, les valeurs de fraternité et solidarité.

Mais il s'est aussi exprimé par une forte volonté unitaire de rupture avec le capitalisme et d'aspiration à un autre monde, profondément humain basé sur le progrès social et le respect environnemental par un vote massif à près de 22% pour le candidat de l'Union Populaire. Ce résultat a permis de redéfinir un programme unitaire du camp progressiste aboutissant à la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale regroupant en outre la France Insoumise, les Verts, le Parti Communiste Français et le Parti Socialiste ...

Cette nouvelle union électorale suscite à la fois intérêt, espoir mais aussi interrogation quant à sa capacité à tenir ses objectifs face au camp libéral qui n'aura de cesse de la combattre et de la diviser par ses éléments les plus réformistes.

Pour la CGT et plus particulièrement à l'IHS CGT nous savons bien qu'il ne suffit pas d'un vote pour que les intérêts du monde du travail puissent être défendus et les revendications des travailleurs satisfaites. Il nous suffit d'un petit retour en arrière dans les années 1980 pour nous rappeler comment l'élection de Mitterrand le 10 mai 1981 avait suscité un immense espoir et une désillusion tout aussi intense du monde du travail devant une majorité de gauche qui s'est inclinée et soumise au diktat de la construction de l'Union Européenne et à la mondialisation du capital.

C'est cette réalité qui a permis la reprise de plus belle de la désindustrialisation, des attaques contre notre protection sociale, les retraites, le chômage, la sécurité sociale contre nos entreprises nationales au nom de la libre concurrence non faussée et du démantèlement des services publics pour les livrer en totalité ou partiellement au marché comme France-Télécom, la Poste, les hôpitaux publics, l'UNEDIC, l'ANPE, l'école publique, les universités, la CPAM, la CAF, la CARSAT, EDF-GDF, la SNCF, etc.

Les Français comme l'ensemble des peuples subissent depuis des décennies sous alternance de gouvernements de droite ou de gauche ces directives austéritaires de l'U.E. provoquant chômage; précarité du travail; insécurité sociale. C'est ce qui nourrit le fatalisme, la résignation et le désengagement dans les luttes collectives aidé en cela par l'idéologie dominante d'une culture individualiste, arriviste de l'autoentrepreneur.

Il est indispensable de revenir régulièrement sur les luttes parfois victorieuses, parfois non, mais dans tous les cas elles ont permis à chacune et chacun de préserver sa dignité de femme et d'homme par leur résistance et d'affirmer leur existence dans un monde qui n'a de cesse de les ignorer comme être pensant.

Ce cahier, modestement, revient sur les luttes menées par la CGT en région Centre à partir de la lutte à COGECO-BULL à Joué-lès-Tours. L'article du Loiret revient sur la casse industrielle sur son territoire. Les imprimeurs de Cino Del Duca à Blois, retracent l'histoire de leur combat, lors d'une conférence à la Bourse du Travail.

Dans la période actuelle, ces lectures doivent inviter à réfléchir, à penser pour agir au présent. Ces expériences, nous rappellent que l'engagement syndical dans les luttes revendicatives sur les lieux du travail et le vote pour les candidats capables de les défendre à l'Assemblée Nationale sont indissociables et indispensables à la satisfaction des revendications et au changement de société.

Alain BORG
Président de l'IHS CGT Centre Val-de-Loire.

La désindustrialisation en Région Centre Val-de-Loire

La liste des entreprises qui ont fermé en région Centre-Val de Loire entre 1975 et 2010 serait longue tant les décideurs des grands groupes se sont acharnés à réduire notre tissu industriel avec l'aide des politiques publiques.

En 1976, le rapport Guichard, appelé « Vivre Ensemble » pose les jalons de la future décentralisation et de l'organisation des territoires. Il pose aussi les jalons sur « les nouveaux enjeux des territoires touristiques ».

A partir de là, tous les moyens sont donnés aux entreprises de tourisme et les différentes collectivités investissent dans ce secteur de façon considérable. Notre région est entrée dans cette voie du tourisme alors que cela ne fonctionne que quelques mois de l'année et n'est pas créateur de richesse au même titre que l'industrie ou l'agriculture.



Par ailleurs, les traités européens ont tous contribué à la mise en place de l'Europe des capitaux. L'Acte Unique de 1986 qui met en place la concurrence libre et non faussée ; le traité de Maastricht en 1992 et les autres ensuite ont donné l'entière liberté aux propriétaires de capitaux d'exploiter les travailleurs quand ils veulent, là où ils veulent comme ils veulent. Les salariés doivent travailler plus et gagner moins. Une mise en concurrence des salariés est instaurée dans les entreprises par le biais des augmentations individuelles et toute autre forme de rémunération variable liée à la performance et aux objectifs fixés lors des entretiens individuels

Pendant plus de 40 ans ils ont tout mis en œuvre pour désindustrialiser nos territoires, ce qui a eu pour conséquence la désertification des communes avec souvent la fermeture des écoles et de bien d'autres services publics. Dans les villes grandes et moyennes les commerces ont fermé les uns après les autres car s'ajoute à la perte des clients l'arrivée en force de la grande distribution qui participe à la désertification commerciale des centres villes et à la perte de savoir en matière d'artisanat, notamment dans les métiers de bouche.

Les mêmes qui aujourd'hui parlent de réindustrialisation ont tout mis en œuvre hier pour en arriver là.

Le département du Cher ayant été un département très industrialisé, c'est par milliers que les emplois ont été supprimés. Les bassins d'emploi de Bourges, Vierzon, St Florent, Aubigny sur Nère et St Amand Montrond ont payé le prix fort de cet acharnement. 2500 emplois dans l'aérospatiale dans les années 1970, 1800 à Rosières et bien d'autres encore, l'érosion a été brutale, dure et les territoires portent encore la trace de cette hécatombe.

L'Eure-et-Loir a aussi connu son lot de fermetures d'entreprises.

L'Indre a perdu la SNIAS en 1976, le secteur de l'habillement qui employait plus de 10 000 salariés dans le département en 1970, a petit à petit, disparu du tissu industriel indrien, la manufacture des tabacs et bien d'autres entreprises ont fermé ensuite.

L'Indre-et-Loire n'est pas passée à côté du désastre et c'est aussi par centaines que les emplois ont disparu. Quelques exemples illustrent ce propos.

- ✿ TAMBRAND(Tampax) Joué-les-Tours
- ✿ VESTIL et MTC entreprises textiles de Tours
- ✿ SAVEBAG Création et fabrication de sacs et bagages
- ✿ MAME Imprimerie historique
- ✿ SCHMID une des plus grande industrie de Tours, elle fabriquait des recipients métalliques et s'étendait sur 6 hectares.
- ✿ Les Ets VOYER à la Riche construction immobilière.
- ✿ DF SIMAT Ameublement à St Pierre des Corps .



Les "Tambrands" sur la place Jean-Jaurès alors que Jean Royer tente de les déloger

Le Loir-et-Cher a vu aussi des dizaines d'entreprises fermer. L'exemple de Matra de Romorantin est certainement le plus emblématique dans ce département. Il y a eu aussi Air Equipement et Del Duca à Blois.

Le Loiret a perdu aussi des centaines d'emplois Bril, la verrerie St Gobain, Hutchinson.

Le nombre d'emplois recensés est en dessous de la réalité car il faut tenir compte des emplois induits qui ont disparu aussi. Cela concernait des PME, l'artisanat et les petits commerces qui souvent n'ont pas été connus ou peu médiatisés.

La résistance n'a pas suffi pour les arrêter. Les salariés avec leur syndicat CGT et parfois d'autres organisations ont tenté de lutter contre cet acharnement mais trop souvent cela s'est terminé par une négociation au cours de laquelle les quelques miettes distribuées ne suffisent pas à combler ce qui est perdu.

Le prétexte souvent avancé du montant des salaires et des cotisations sociales n'est pas la seule explication aux délocalisations. Le capitalisme n'a pas de frontière et va chercher toujours plus de profit sans se soucier, ni des conséquences pour les territoires concernés, ni des conséquences écologiques de ces choix en terme de transport par exemple.

Dans certains pays ils ont le droit de faire travailler les enfants et ne s'en gênent pas...les contraintes de traitement des déchets sont moindres que chez nous voire inexistantes...tant pis si les rivières sont polluées et que les habitants ne trouvent plus d'eau potable et que les animaux meurent lorsqu'ils boivent l'eau des rivières.

La désindustrialisation a eu des conséquences humaines désastreuses qui sont très difficiles à mesurer. Combien de licenciés ont ensuite développé des longues maladies voire incurables ? Les reconversions ne se sont pas toujours déroulées facilement et parfois les couples n'ont pas survécu à cette nouvelle vie faite de lendemains difficiles à prévoir. Les enfants aussi ont pris leur part du fait du désarroi des parents qui vivaient très mal le présent et avaient beaucoup de difficultés à envisager l'avenir.

Elle a eu aussi pour conséquence la perte de création et de savoir faire dans des filières comme la céramique ou l'habillement. La perte des connaissances en aéronautique ou autres technologies de pointe est aussi une conséquence grave pour la jeunesse de notre région.



Dans les débuts de cette hécatombe les discours dominants promettaient des emplois dans le tertiaire. Quelques banques ou assurances ont effectivement décentralisé des activités pour venir sur nos territoires, mais dès le début des années 2000 l'hémorragie a commencé ; je ne citerai que L'UAP (Union des Assurances de Paris) installée à Châ-

teauroux en 1973, devenue AXA en 1998 et qui a pu grâce à l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières commencer à « laisser mourir » certains sites dont celui de Châteauroux (36) et de Savonnières (37) sans licenciement, en incitant les plus jeunes à se faire muter et en pratiquant le non remplacement des départs. Là aussi, pour toujours plus de profit AXA a fait le choix de la délocalisation au Maroc mais aussi dans les pays d'Europe Centrale.



Ensuite, l'arsenal de la précarité (intérim, CDD, contrats « bidons ») s'est développé et cela a créé du sous-emploi qui apporte une main d'œuvre de confort aux employeurs. En aucun cas cela permet aux salarié.es de s'émanciper dans le travail avec une prise en compte des qualifications et du savoir faire.

L'exemple de désindustrialisation que vous allez découvrir dans les pages suivantes de ce cahier n'exclut en rien tous les autres subis par les salariés et les territoires de notre région.

Aujourd'hui, il est beaucoup question de réindustrialisation car la disparition de certaines productions essentielles, notamment sur les médicaments et matériel médical, est apparue au plus grand nombre dans le cadre de la pandémie. Mais dans quelles conditions va-t-on recréer des emplois avec la destruction du code du travail et des conventions collectives ? L'avenir est entre les mains de ceux qui s'organisent et s'organiseront demain avec des syndicats CGT offensifs et revendicatifs.

Comment ne pas terminer cet article en disant bravo à tous ceux qui ont osé dire non à la disparition de leur entreprise et contre vents et marées se sont battus ? Même s'ils n'ont pas gagné, ils ont démontré que tout n'est acceptable tel qu'on veut nous le faire entendre et ils ont eu raison. D'autres choix sont possibles grâce à la redistribution des profits pour plus de recherches, plus de création, plus d'emploi, plus de services publics et de solidarité intergénérationnelle.

Marie-Claude ARGY - Collectif IHS 36

LA COGECO ET BULL : UN LONG FLEUVE JAMAIS TRANQUILLE

I. LES COGECO : LE CHEMIN CHAOTIQUE JUSQU'À BULL

UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, RTC (Radio Technique Composants) est une filiale du groupe PHILIPS, la puissante multinationale néerlandaise de matériel électrique.

RTC-COGECO est une entité dévolue au développement et à la fabrication de composants électroniques : elle est composée de plusieurs centres dont l'un se situe à Joué-lès-Tours (**JLT**) en Indre-et-Loire. Celui-ci est d'abord basé à Tours même, rue Frédéric Sauvage, de 1945 à 1960, et va finalement s'installer dans la proche banlieue à Joué-lès-Tours à partir de 1960.

Ce centre emploie 1.500 salariés comprenant principalement une main d'œuvre ouvrière, fortement féminisée, et technicienne avec quelques ingénieurs.



Les syndicats présents sont essentiellement la CGT et FO. Les conditions de travail sont dures, l'environnement est fortement toxique en raison des ingrédients chimiques des condensateurs nécessaires à la fabrication des composants électroniques.

La vie du centre voit de nombreuses luttes pour les salaires et les conditions de travail.

L'ÉMERGENCE de l'INDUSTRIE INFORMATIQUE

Les années 60 sont celles de l'émergence spectaculaire de l'industrie informatique. Elles vont donner lieu à d'importants mouvements de restructurations et à une compétition féroce entre les mastodontes de l'industrie électrique et métallurgique : c'est la percée fulgurante de l'électronique, nouvelle industrie s'il en est, mais son image de modernisme masque souvent les conditions sordides faites aux travailleuses et aux travailleurs dans certains secteurs.

L'ÉPOPEE BULL NE FAIT QUE COMMENCER

En France, l'informatique est dominée par IBM France, filiale du trust américain IBM, et par une autre société, BULL. Cette dernière est une compagnie fondée en 1921

par un norvégien, Frédéric Bull, pour produire des trieuses-enregistreuses et qui va devenir le principal fournisseur en mécanographie du Service National des Statistiques dans les années 40.

Au début des années 60, BULL emploie 15.000 salariés.

En 1963, face à la concurrence terrible d'IBM, BULL voit GENERAL ELECTRIC (GE) prendre 49 % de son capital : c'est *la première affaire BULL* d'une longue série.

En 1970, *seconde affaire BULL*, qui voit HONEYWELL prendre la place de GE, acquérir la majorité du capital et fonder HONEYWELL-BULL (HB).

Entre temps, de Gaulle pour les besoins de développement de la force de frappe atomique et face au refus américain de vendre à la France les gros ordinateurs nécessaires, a lancé la création, via les groupes THOMSON et CGE, d'une entreprise informatique française, la CII.

En 1975, nous sommes sous Giscard d'Estaing : une tentative de créer une informatique européenne UNIDATA regroupant la CII, SIEMENS et PHILIPS, est torpillée par le président français. On aboutit à la fusion de BULL avec HONEYWELL, pour former CII-HONEYWELL BULL : c'est *la troisième affaire BULL*.

RETOUR chez COGECO : LES AMPUTATIONS SUCCESSIVES

La fusion CII-Honeywell-Bull (CII-H-B) symbolise et accélère les restructurations de toute sorte du secteur informatique.

En 1978, un accord de coopération entre CII-HB et RTC est conclu pour produire une gamme de circuits intégrés utilisant une technologie bipolaire rapide où RTC est leader européen via son usine de Caen. On voit alors poindre ce qui deviendra une pratique générale des groupes capitalistes : la stratégie de mise en concurrence – au niveau européen, puis mondial – des centres de production avec son lot de licenciements et de pressions sur les salaires.

A l'été 1978, RTC-COGECO annonce la suppression de la chaîne de production des condensateurs « PLACO » de Joué avec les licenciements correspondants à la clé. Ce qui entraîne une vigoureuse réaction de la CGT et de FO qui organisent des débrayages le 5 septembre et avancent des propositions alternatives de reclassement. Cette annonce de la direction est d'autant plus durement ressentie qu'elle vient après trois années de diverses mesures de chômage technique avec ses conséquences sur le pouvoir d'achat des salariés.

La cellule communiste de COGECO dénonce en janvier 1979 la stratégie de PHILIPS en même temps que l'austérité et l'intégration européenne.

ETE 79, NOUVEAU PLAN :
APRES LES « PLACOS », les « ELECTRO-CHIMIQUES »

1978 n'était qu'une étape. Eté 1979, nouveau plan de re-conversion des fabrications pour faire face à la concurrence japonaise et à l'évolution technologique vers la micro-électronique. Cette fois, ce sont 750 emplois qui sont menacés d'après la CGT et FO qui le formulent sous la forme : après les PLACOS, les ELECTRO-CHIMIQUES !

Cette annonce intervient au moment où on apprend que RTC a fait un bénéfice de 8 Mds de F en 1977, de 10 Mds de F en 1978 et qu'elle est retenue pour la fabrication de l'annuaire électronique, le futur MINITEL, marché estimé à l'époque à 10 Mds de F sur 12 ans.

En août 1979, le Comité d'entreprise de COGECO vote contre le plan social qui prévoyait 54 licenciements immédiats dont trois délégués (2 CGT, 1 FO) : l'inspecteur du travail le refuse mais le ministère du Travail le valide après recours de la direction. Syndicats et partis de gauche dénoncent et protestent.

JANVIER 1981, LE COUP DE GRÂCE

Tout ceci n'était qu'un prélude.

Janvier 1981, annonce d'un grand plan global de restructuration qui prévoit 1.500 suppressions d'emplois au niveau de RTC et la fermeture de Joué-lès-Tours (JLT), soit 664 emplois supprimés sur ce site. La direction se fend d'un texte exposant la situation où l'on retrouve tous les poncifs des restructurations dues aux évolutions technologiques et à la concurrence asiatique.

A Joué, ce coup de massue provoque la réaction unanime des syndicats, des partis de gauche PCF et PS, et même du maire de Joué-lès-Tours, Raymond Lory. Ce dernier s'inquiète du drame humain pour les salariés mais sans oublier la perte de 2,1 millions de F de taxe professionnelle pour sa commune. Il interpelle le député de droite, André Voisin, et le préfet de la région : il demande une réunion pour examiner comment implanter d'autres industries sur le site, montrant ainsi d'emblée qu'il renonce à défendre l'activité et les salariés de COGECO. Toutes les rencontres et démarches qu'il fera dans toute cette période seront empreintes de cette façon de voir.

Les syndicats CGT et FO de COGECO, qui voient ainsi toutes leurs craintes exprimées depuis 1978 se réaliser, appellent à une riposte immédiate et à débrayer le mardi 13 janvier 1981.

Le même jour, la LCR appelle tous les salariés du groupe RTC à entrer dans l'action et à battre Giscard à la prochaine présidentielle prévue fin avril/début mai, quelques semaines après. Dans le même tract, la LCR exige un engagement entre le PCF et le PS pour le 2ème tour pour former un gouvernement de gauche et prononcer la nationalisation du groupe en cas de refus de RTC de renoncer à son plan.

COGECO :
TERRAIN et ENJEU de la PRESIDENTIELLE 1981

A moins de trois mois de la présidentielle, la bataille de COGECO qui s'engage alors va rapidement prendre une dimension générale et devenir un enjeu politique.

UNE BATAILLE de DIMENSION GENERALE

RTC parle d'un sursis d'un an pour tenter de contenir la mobilisation mais avoue de façon catégorique que son plan vise bien à transférer une partie de sa production en Asie du Sud-Est et confirme sa décision de licencier 1474 personnes sur 5669, rayant du même coup le site de Joué-lès-Tours et 664 salariés.



Le Centre économique de la CGT, sollicité par le secrétaire général de l'UD CGT, Jean Gardères, montre dans une note de son conseiller confédéral, Gilbert Dupin, le repositionnement stratégique et la politique de restructurations drastiques de RTC dans l'électronique avec la relégation des activités de main d'œuvre aux pays du sud-est asiatique à faible coût salarial et les investissements massifs dans des pôles de haute technologie comme les circuits imprimés, les semi-conducteurs, ...

Comme toujours, c'est la brutalité qui domine, éliminant nombre de salariés plutôt que de chercher à les former et à les reconvertir vers de nouvelles et hautes qualifications reconnues. Ce que vit COGECO est l'aboutissement de la politique de PHILIPS de transfert de tout un pan de ses activités au sud-est asiatique.

Le 19 janvier, les élus du CCE de RTC rejettent le projet de restructuration présenté par la direction prévoyant la fermeture des sites de Joué-lès-Tours et de Saint-Lô.

UN ENJEU POLITIQUE

En janvier 81, le PS démonte et dénonce dans un tract la stratégie de PHILIPS et des multinationales. Il se solidarise avec les travailleurs et avance d'autres perspectives.

Une telle prise de position suscitait beaucoup d'espoirs qui plus tard allaient déboucher sur des déceptions à la hauteur de ceux-ci.

Dans un tract du 19 janvier 81, la section PCF de Joué-lès-Tours dénonce Giscard et fustige la stratégie de PHILIPS et de RTC, soulignant les transferts de sous-traitance en Espagne et s'interrogeant sur la duplicité du maire de Joué. Il n'hésite pas à ranger le PS avec la droite dans son attitude au niveau européen et son vote du plan Davignon de liquidation de la sidérurgie.

Nous sommes bien en plein dans la bataille électorale et le conflit COGECO devient le terrain d'affrontement politique de la présidentielle en Indre-et-Loire.

Ainsi fin janvier 81, le PS condamne lui aussi le gouvernement Giscard-Barre, dénonce la comédie du maire de Joué et répond aux accusations du PCF en relevant l'incohérence d'insulter le PS et de réclamer en même temps des ministres communistes dans un gouvernement de gauche !

Cette interférence avec le politique durant toute cette période présidentielle allait jusqu'à des protestations du PCF auprès du journal « La Nouvelle République » pour des coupures de ses communiqués.

Mais ce qui allait malgré tout dominer dans cette période, c'est la forte et constante mobilisation autour des salariés de COGECO en même temps que grandes et petites manœuvres économiques.

GRANDES et PETITES MANOEUVRES AUTOUR de la COGECO

Le journal « Le Monde » du 22 janvier 1981 annonce la reprise par ELF Aquitaine et la CGE de la partie photovoltaïque de RTC Caen avec seulement la moitié de ses salariés.

Le maire de Tours, Jean Royer, bien connu sous le sobriquet de « Père la pudeur » pour ses positions réactionnaires, proteste lui aussi contre l'incurie du gouvernement.

Le maire de Joué, Raymond Lory, lui s'active en proposant une réunion dans sa ville aux autres maires impactés par le plan de RTC. Une semaine après, le 27 janvier 81, il reçoit une délégation des salariés de la COGECO.

Ceux-ci ont créé entre temps un « Comité de vigilance » soutenu à sa création par la CGT et FO : un appel est lancé pour débrayer ce jour-là et pour se rendre en manifestation à la Mairie.

Une délégation est reçue par le maire qui assure multiplier les démarches mais refuse de déclarer publiquement son soutien aux travailleurs de la COGECO dans leur refus de tout licenciement.

Il va jusqu'à déplorer le manque à gagner pour sa commune en matière de taxe professionnelle ce qui le conduirait à accroître les impôts locaux ! Cynisme ou inconscience ?

Pour élargir le champ de vision ou pour diluer les choses, le maire de JLT veut créer un « Groupe d'action pour l'emploi » comprenant des élus municipaux, différentes personnalités, le conseiller général socialiste, Jean Proveux, et les syndicats de l'usine RTC COGECO de Joué. Proposition rejetée par le PS dans le communiqué de sa section de JLT pour son inefficacité et son caractère électoraliste.

Il appartient aux syndicats de reprendre la main : la CGT du groupe PHILIPS lance une semaine d'action du 2 au 6 mars 1981 pour que les salariés du groupe expriment massivement leur rejet de la politique gouvernementale en matière d'emploi. Dans le même appel la CGT fait des propositions de relance industrielle et revendique une augmentation des salaires, la réduction du temps de travail, la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 pour les femmes (!) et emplois pénibles, la diminution des cadences et la cinquième semaine de congés payés.

A Tours, les syndicats CGT, FO, et le Comité de vigilance de RTC sont reçus par le préfet mi-février 81 qui juge le plan social de RTC insuffisant mais il ne s'opposera pas aux licenciements si les travailleurs partent dans de bonnes conditions (!). Il développe le discours cher à Raymond Barre invitant les travailleurs à changer de résidence pour trouver un emploi ou à acquérir une nouvelle formation (mais comment et laquelle ?). A la suite de cette entrevue qui ne pouvait faire illusion, les syndicats CGT, FO et le Comité de vigilance appellent à la création d'un « Comité de défense de l'emploi » : une AG constitutive est prévue le samedi 21 février 1981 à la mairie de JLT.

Les syndicats mènent le combat mais la politique n'est pas loin.

Une polémique éclate entre la section communiste de JLT et le Comité de vigilance accusé d'être propulsé par le PS pour se dédouaner plutôt que de défendre l'emploi ! Position semblable du conseiller général communiste de St-Pierre-des-Corps, Marcel Longuet.

Le PS justement se fait retoquer au Conseil Général mais par les ténors de la droite, Royer, Debré et Voisin, quand il veut faire voter une résolution demandant l'annulation du plan de licenciements de PHILIPS.

UNE AFFAIRE QUI INTERESSE DECIDEMMENT BEAUCOUP de MONDE

C'est dans ce contexte pour le moins brouillé que les syndicats CGT, FO et le Comité de vigilance de COGECO appellent l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, FEN, CGC) et politiques de gauche (PS, PCF, PSU, LO, OCI, LCR) du département d'Indre-et-Loire à une rencontre en mairie de JLT le 7 mars pour mettre en place ce « Comité de défense de l'emploi » cité ci-dessus.

Le 2 mars, le PS tient un meeting avec un de ses dirigeants, Louis Mexandeau, au cours duquel le conseiller général socialiste, Jean Proveux, annonce qu'il participera sous conditions à la commission pour l'emploi du maire de Joué.

C'est aussi la position adoptée par le Comité de vigilance de la COGECO qui, début mars, dénonce les ambiguïtés et les accusations portées contre certains de ses membres d'être trotskystes !

Dans cette atmosphère et dans cet enchevêtrement, la

CGT de RTC-COGEKO fustige la commission pour l'emploi créée par le maire de Joué, Raymond Lory, et appelle les salariés à l'action et à soutenir la création du « *Comité de défense de l'emploi* » (cf. ci-dessus) rassemblant syndicats et partis de gauche, remettant ainsi à sa place la commission du maire : une première réunion se tient le 7 mars avec la CGT et FO de COGEKO, l'UIS-CFDT, la FEN, le PS, la LCR, LO et OCI. Une deuxième réunion est prévue le 13 mars.

Beaucoup de réunions pour beaucoup de comités : comité de vigilance, commission pour l'emploi, comité de défense pour l'emploi, dont les prises de position à ce moment vont opérer une première clarification.

LE TEMPS des PREMIERES CLARIFICATIONS

Dans la Nouvelle République, le journal régional, du 17 mars 81, le voile se lève sur le comité de vigilance qui opte pour le renoncement et la fermeture de l'usine de JLT. Totalement à l'opposé de la CGT, ce comité considère que continuer la lutte ne mène à rien et que la fermeture de l'usine de JLT est fatale, qu'il faut donc maintenant monnayer les licenciements avec deux ans de salaire. Il prône la recherche d'une industrie de pointe reprenant le site et ses salariés. Il déclare vouloir s'impliquer dans la commission pour l'emploi créée par le maire de JLT.

Celle-ci se réunit le 6 avril 81 sous l'égide du maire de JLT, Raymond Lory, avec la participation du comité de vigilance, des syndicats FO et CGC de RTC-COGEKO et du conseiller général socialiste, Jean Proveux, celui-ci déclarant que le site doit garder sa vocation industrielle.

A l'issue de cette réunion, le maire de JLT s'adresse à tous les candidats à la présidentielle et les interpelle sur les mesures qu'ils comptent prendre pour sauver les 664 emplois de RTC-COGEKO.

Début avril, dans un tract d'annonce d'un meeting régional avec François Mitterrand, le PS prend un ton plus combatif et se place aux côtés des travailleurs pour la défense de l'emploi.

PREMIERE APPARITION de CII- HONEYWELL-BULL

Fin avril, à quelques jours du premier tour de l'élection présidentielle, on voit apparaître le nom de CII-HONEYWELL-BULL avec un possible rachat de l'entreprise de JLT.

Les choses s'accroissent entre les deux tours de l'élection : CII-HONEYWELL-BULL annonce son intention de reprendre l'usine de RTC-COGEKO de JLT mais laisserait 450 salariés sur le carreau dans l'opération.

Le maire de JLT proclame sans vergogne que ce rachat est une victoire obtenue par sa détermination avec l'aide de la commission pour l'emploi !

Le Parti socialiste demande la reprise intégrale du personnel et considère que l'informatique est un secteur stratégique devant faire l'objet d'une nationalisation

LE 10 MAI, François MITTERRAND EST ELU PRESIDENT de la REPUBLIQUE

L'APRES-10 MAI 1981 : ENTRE ESPOIRS et REALITES

Le résultat de l'élection présidentielle rebat les cartes ... en partie.



Rien de fondamental ne change immédiatement avant que tout puisse – un peu – changer.

La RTC cherche d'abord à réduire

l'impact de son plan sans le corriger vraiment : compte tenu des pré-retraites et des reclassements, les licenciements à la RTC-COGEKO de JLT seraient ramenés de 450 à 320.

Fin mai 81, la « commission pour l'emploi » du maire de JLT confirme que 250 personnes seraient reprises par CII-HB dans un premier temps. Le maire, Raymond Lory, ne peut s'empêcher de sortir une griffe accusant l'enseignement public d'être responsable de ne pas adapter les étudiants à l'évolution du monde moderne face à la concurrence !

Côté syndical, la CGT et FO demandent en juin 81 une entrevue rapide au ministre de l'Industrie pour maintenir l'emploi des 664 salariés de COGEKO. La CGT appelle tout le personnel à un débrayage le 25 juin pour refuser tout licenciement ou chômage de longue durée. Pendant ce débrayage, le personnel envahit le bureau de la direction : fort de cette mobilisation, la CGT décide de poursuivre ses efforts et son action pour le maintien de l'ensemble des salariés.

Le maire de JLT de son côté, renvoie le problème à la DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) pour gérer les reclassements !

Le PCF, dans son journal départemental de septembre 81, rappelle le lien entre la nationalisation de CII-HB, la stratégie informatique et le maintien de l'activité et des emplois à COGEKO.

PREMIERS et FRAGILES RESULTATS

Fin septembre 81, se confirme la reprise par CII-HB de 250 salariés d'ici 1983, chiffre pouvant aller jusqu'à 350. Jean Proveux, devenu député, accompagné de deux syndicalistes de la COGEKO, rencontre un conseiller technique du ministère de l'Industrie. Il déclare que le problème reste entier.

NATIONALISATION de CII-HB

En avril 1982, CII-HB est nationalisé, le secteur public détenant 80 % de son capital.

La section communiste de JLT se félicite de cette décision et souhaite que cela se traduise rapidement par la création d'emplois à l'usine de JLT.

Les 2 et 3 septembre 1981, la coordination des syndicats CGT de CII-HB se réunit à Tours.

La CGT se félicite des intentions du gouvernement de créer une filière électronique française mais elle demande que les investissements s'effectuent en France avec un triple objectif : maîtrise de l'ensemble des technologies de l'informatique, création de 80.000 emplois, reconquête du marché intérieur.

La CGT de CII-HB réfute les accusations infondées sur la qualité de la compagnie.

Elle demande que les travailleurs et les syndicats soient associés au plan d'entreprise et que l'on

sorte du blocage des salaires.

En octobre 1981, le nombre de salariés de l'usine de JLT est remonté de 249 à 333 personnes à la suite du transfert de 71 salariés d'Angers et de 13 recrutements : la lutte est toujours le combat des petits - et des plus grands - pas.

En novembre de la même année, des responsables nationaux de la CGT de CII-HB se rendent à l'usine d'Angers. Ils émettent un avis positif sur le plan du ministre de l'industrie, Jean-Pierre Chevènement.

Seul point noir : la politique salariale.

II. DE LA NATIONALISATION DE CII-HONEYWELL-BULL À LA FERMETURE DE JOUÉ-LÈS-TOURS

PRÉMICES ET AMORCE D'UNE DESCENTE QUI NE S'ARRÊTERA PLUS

Nous sommes en 1983 : BULL après avoir absorbé la SEMS et la TRANSAC emploie 26.000 salariés et développe un chiffre d'affaires de 11,6 milliards de francs. Une nouvelle usine s'implante à Villeneuve-d'Ascq dans le Nord.

Mais des divergences, contradictions et renoncements commencent à se faire jour. Un tract de la section communiste de Joué-lès-Tours publie un article de fond de Philippe Herzog qui démontre et dénonce une tendance au repli au profit d'alliances hasardeuses avec NEC, fabricant japonais de gros ordinateurs et une baisse des effectifs BULL dans la recherche et le développement. L'économiste du PCF propose d'adopter une attitude conquérante de construction d'une gamme complète d'ordinateurs, de maîtrise industrielle des composants (éléments clés en informatique), une utilisation créative des fonds publics et l'implication des salariés tant dans leur place dans l'entreprise que dans leurs salaires, fruit et moteur de leur engagement.

On va, hélas ! emprunter la sempiternelle et vaine stratégie de reverser des dividendes pour rendre attractifs les investissements privés. On tourne ainsi progressivement le dos à une véritable politique nationale de développement industriel informatique. Pour racheter des sociétés extérieures bien positionnées, on engage et on détourne des dotations publiques qui conduisent le groupe à annoncer la suppression de 930 emplois pour l'année 1985 : première annonce de ce type d'une longue série.

De grandes incertitudes pèsent alors pour les usines d'Angers et de Joué-lès-Tours.

La Fédération CGT de la Métallurgie s'élève contre l'appel du groupe aux investisseurs privés. Elle voit là clairement la porte ouverte à une dénationalisation du groupe qui s'est pourtant redressé en 1982 uniquement grâce à l'investissement public. Une telle orientation fait peser une grave menace pour notre indépendance nationale dans le secteur clé de l'informatique.

La Fédération CGT préconise de rechercher des coopérations avec la CGE et les PTT pour la bureautique, et avec

THOMSON pour les composants.

On sent bien à cette période que le grand espoir de changer les choses, ici pour l'informatique, plus généralement pour une autre politique est en train de s'effriter. D'autant que nous entrons alors dans la première cohabitation politique qui va se faire sur le dos de BULL et de beaucoup d'autres.

Cela se fait sentir à l'usine d'assemblage de micro-ordinateurs de Villeneuve-d'Ascq où la direction cherche à réduire la part de l'État en important des composants produits dans le sud-est asiatique plutôt que de monter des coopérations franco-françaises de production industrielle.

A l'occasion du SICOB 86 – le grand « salon » informatique – le premier ministre Jacques Chirac parle ouvertement de l'abandon d'une filière informatique nationale ce que dénoncent vigoureusement la Fédération des Métaux et l'Union Générale des Ingénieurs et Cadres de la CGT.

En octobre 1986, des négociations s'engagent entre BULL, Honeywell (USA) et NEC (Japon) pour créer un géant multinational ce qui fait craindre le pire pour l'emploi et l'indépendance de la France. Crainte confirmée le 27 novembre suivant quand le conseil d'administration de BULL ratifie le projet d'accord BULL-Honeywell-NEC représentant la « bagatelle » de 3,1 milliards de francs. Ces inquiétudes se répercutent immédiatement et fortement à Angers (2300 salariés) et Joué (400 salariés) quant aux conséquences d'un tel accord. Ces inquiétudes n'étaient pas vaines, car dès le mois de janvier qui suit, on annonce la suppression de 135 emplois à Angers et 346 à Belfort (autre usine de BULL).

Ces annonces et ces mesures sont d'autant plus mal ressenties que le bilan financier est positif : 110 MF en 1985 et 271 MF en 1986, au prix – il est vrai – de l'abandon de la production de disques à Belfort et d'une intégration technologique aux normes et domination américaine et japonaise.

LA REPRISE PROGRESSIVE DE L'ACTION

Contraste saisissant d'échelle entre la tenue des élec-

tions DP et CE à Joué le 24 mars 1987 et l'annonce officielle, le 28 mars 1987, de l'accord Bull-Honeywell-Nec à plus de 3 milliards de francs, au prix d'un endettement colossal de Bull qui fait dire au journal l'Humanité que Bull finance l'Amérique.

Contraste aussi entre la grève du personnel à l'usine d'Angers le 29 avril 1987 contre la flexibilité des horaires et le travail de nuit des femmes, et l'annonce éclatante de la nouvelle ligne des ordinateurs DPS 7.000 fabriqués à Angers avec le label « zéro défaut ».

Cette politique de communication se poursuit en septembre de la même année dans une journée « portes ouvertes » le samedi 12 septembre pour vanter les mérites de l'usine de Joué et la réussite du groupe.

Autre son de cloche du PCF qui dans une note manuscrite oppose la qualité des chercheurs et travailleurs aux choix de la direction qui vont à l'inverse des intérêts des travailleurs, des productions nouvelles en privilégiant le saut multinational de Bull qui hypothèque les coopérations pourtant à portée de main avec d'autres entreprises nationales.

Nouvelle grève dans l'unité syndicale début octobre 1987 à Angers contre l'individualisation des salaires qui fait brusquement monter la tension entre grévistes et non-grévistes.

La réalité est que le fameux arbre de Bull, logo de la compagnie, est rongé de l'intérieur. Fini le discours triomphaliste : la direction annonce la suppression de 1300 emplois pour 1988 : les syndicats CGT et CFDT du groupe appellent les salariés de Bull à manifester le 1er février 1988. Le plan annoncé concerne les usines de Massy, Echirrolles et Crolles dont les activités seraient transférées à Villeneuve-d'Ascq et Joué : on connaît bien cette tactique de la valse des emplois d'un centre à un autre avec les « pertes en ligne » qui s'ensuivent.

LA MULTINATIONALISATION DE L'INFORMATIQUE ET DE BULL

Tandis que la CGT progresse de plus de 3 % aux élections du CA du groupe BULL, on assiste à un grand déploiement des constructeurs européens d'informatique dans la mouvance des multinationales américaines. Le PCF saisit l'occasion des élections européennes pour s'opposer à ces grandes manœuvres et leur opposer l'indispensable augmentation des salaires, l'investissement dans la formation des salariés, des droits nouveaux concrets pour les travailleurs et des vraies coopérations avec des groupes européens et français.

Loin de cela, Bull rachète Zenith Data Systems, numéro 2 mondial des constructeurs de micro-ordinateurs pour un prix exorbitant : on dira ultérieurement que Zenith fut la « danseuse » de Bull. En tout cas, cette opération plombera lourdement la capacité et l'avenir de Bull ensuite. La direction vante bien sûr cette acquisition tout en reconnaissant qu'elle n'apportait rien dans l'immédiat mais

allait permettre le développement des micro-ordinateurs, spécialité de la région !

Mais ce rêve allait tourner au cauchemar.

Janvier 1990 : nouvelle annonce de 1.200 suppressions de postes qui ne devraient pas toucher les unités de production ! Les syndicats du groupe ne se laissent pas tromper par ce discours et appellent à une grève de 24 heures, qui sera peu suivie à Joué-lès-Tours : le discours sur « Joué non toucher » aurait-il eu un certain écho ? Toujours est-il qu'on ne peut plus cacher la détérioration de la situation de Bull qui renoue avec un résultat déficitaire de 267 millions de francs en 1989 après un résultat positif de 303 millions de F en 1988 : l'acquisition de Zenith est passée par là.

C'est dans ce contexte qu'une lueur se fait jour sous la forme d'un contrat avec l'armée pour 300 mini-ordinateurs DPX 2.000 et d'un nouvel immeuble rue du Vieux Colombier à Tours pour la direction régionale Centre-Poitou-Charente-Limousin abritant 330 personnes qui s'ajoutent aux 400 du site industriel de Joué.

Quelques semaines après, c'est la douche froide : déficit record de 1,5 milliard de francs pour le premier semestre 1990.

Mais loin de changer de politique, Bull poursuit sa stratégie mortifère de réduction aveugle des coûts, c'est-à-dire des effectifs, se privant du savoir-faire essentiel pour affronter la concurrence. C'est l'annonce de 3000 suppressions d'emplois dont 1200 en France !

LE COMBAT DE LA PERSÉVÉRANCE

La direction régionale de Bull ne trompe personne en mettant en avant les bons résultats de l'unité joconienne : Jean-Claude Joly, conseiller communal communiste de Joué, dénonce la stratégie de Bull dans un communiqué du 2 août 1990 ; la Fédération CGT de la Métallurgie réaffirme son opposition au travail de nuit des femmes que veut instituer la direction de Bull à Angers.

Dans un long article publié par l'Humanité du 28 août 1990, René Le Guen, responsable des ingénieurs et techniciens, démonte avec beaucoup de clarté la stratégie suicidaire de Bull et dénonce la campagne de presse visant à dissuader les salariés de réagir : il les incite au contraire à faire entendre leur voix dans l'unité entre les catégories et entre organisations syndicales.

Moment de tension le 2 octobre suivant quand un vigile de l'entreprise Bull de Joué agresse un militant communiste qui distribuait un tract à l'entrée de l'entreprise : acte dénoncé par la Fédération communiste et regretté par la direction. Mais tout cela n'a pas été de nature à freiner la mobilisation des salariés avec leurs syndicats CGT-FO-CFDT, qui contraint la direction de l'usine Bull d'Angers à renoncer à l'instauration du travail de nuit des femmes.

Le plan global de la direction n'est pas enrayé pour autant : après les 2000 suppressions d'emplois de 1989 et

les 2500 de 1990, Bull annonce cette fois la liquidation de 5000 emplois dont 1100 en France. C'est bien le prix que la direction veut faire payer aux salariés pour ses choix calamiteux de rachat à un prix faramineux de Zenith et sa stratégie mondialiste.

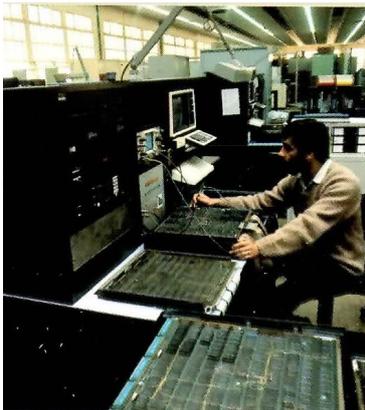
UNE NOUVELLE ÉNORME ONDE DE CHOC

Le journal La Nouvelle République du 9 novembre 1990 présente le dernier plan de restructuration de Bull : fermeture de 7 sites dont Massy et Echirolles en France et **la cession de l'usine de Joué-lès-Tours** avec ses 373 salariés en 1991.

C'est une véritable onde de choc sur l'agglomération tourangelaise qui fait réagir en « une » toute la presse et tous les élus qui font état d'« une vente de Bull au plus offrant » !

La CGT ne tergiverse pas dans son analyse : la principale production de Joué - la fabrication des DPS 6000 - transférée à Boston dit clairement que « la messe est dite », c'est à dire que l'usine de Joué est condamnée.

Une intersyndicale CGT-FO-CGC se met quand même en place. Elle va multiplier les contacts sur la base d'une position simple et nette « non à la fermeture de Joué ».



Les « politiques » réagissent aussi. Le député socialiste, Jean Proveux, se déclare catastrophé, demande à rencontrer le président de Bull et le ministre de l'Industrie et se met à la disposition des organisations syndicales. Le maire de Joué, Raymond Lory, se dit prêt à toutes les démarches pour trouver un repreneur de haut niveau : position identique à la sienne en 1980, ne voyant pas la dimension stratégique d'une informatique française. Pour sa part, le PCF propose de réaffecter le milliard que le gouvernement a prévu de verser à Bull en 1991 pour l'investissement industriel, les études, la formation et les salaires.

Le ministre de l'Industrie, Roger Fauroux, manie la plus grande ambiguïté en soutenant le plan de mutation du groupe et excluant toute privatisation de Bull, sans dire comment, jusqu'à quand et à quel prix humain !

Justement La Nouvelle République du 16 novembre 1990 rend bien compte de la dérive dans laquelle sont plongés les 400 salariés de Bull à Joué-lès-Tours.

UN ULTIME COMBAT S'ENGAGE CONTRE L'ABANDON DU SITE ET LES FAUX-SEMBLANTS

Le combat chez et pour Bull n'aura jamais vraiment connu de répit.

Cette fois-ci, on sent bien que c'est la survie qui est en jeu.

Forte d'un débrayage à 95 %, l'intersyndicale a rencontré le maire de Joué, qui une fois de plus affirme mettre tout en œuvre pour un rachat de l'entreprise !

L'intersyndicale demande à rencontrer le ministre de l'Industrie, Roger Fauroux, et le maire de Tours, Jean Royer. Le député socialiste, Jean Proveux déclare ne pas accepter le départ de Bull de Joué et se prononce pour la redistribution d'autres activités du groupe sur le site, mais il ouvre la porte à une reprise d'autres activités sur ce même site ?

On devine bien que du côté du pouvoir politique et de la direction de Bull, on est en fait engagé dans la fermeture inéluctable d'un site Bull à Joué.

Le PCF tient un autre discours avec son conseiller municipal, Jean-Claude Joly, qui propose de rassembler la population et les salariés de Bull pour s'opposer à la fermeture du site et imposer d'autres choix stratégiques.

L'Union locale CGT de Bull réagit en proposant une initiative originale de consultation à la fois du personnel de Bull et de la population de Joué sur le maintien et le développement du site, compte tenu du rapport étroit entre ces deux composantes.

Au même moment, le directeur commercial de Bull, Jean Antier, illustre clairement le décrochage opéré par Bull pour mettre en œuvre une stratégie néolibérale aux dépens d'une informatique nationale et de ses salariés.

De son côté, la section socialiste de Joué-lès-Tours réaffirme sa volonté de voir perdurer une véritable industrie informatique française et exige que Bull recherche une solution économique qui préserve l'emploi des 373 salariés du site, sans toutefois préciser la nature informatique de celle-ci.

Le Parlement européen s'en mêle le 26 novembre 1990 en adoptant une position plus pertinente que celle des gouvernements nationaux en condamnant ce type de restructurations.

Le 29 novembre, retour au conseil municipal de Joué-lès-Tours qui vote un vœu unanime et ambigu de maintien des activités sur le site et de recherche de repreneurs, ce qui en fait n'empêche nullement le retrait de Bull.

Mardi 4 décembre 1990, « journée usine morte » à Joué et délégation massive de deux cars au ministère de l'Industrie et au siège parisien de Bull où, suivant la formule hélas ! bien connue, « les salariés sont entendus mais pas écoutés ».

LES FAUX-SEMBLANTS QUI MASQUENT LA DÉCISION DE MORT

L'année 1991 va être celle des faux-semblants.

Le directeur de Joué-lès-Tours, comme la CGC, s'affiche confiant sur les possibilités de reprise. Même tonalité chez le député socialiste, Jean Proveux et le maire de Tours, Jean Royer, reçus en délégation au cabinet du Premier ministre.

En réalité, sans (se) l'avouer, ce n'est pas d'une reprise ou d'une relance d'activité informatique au sein du groupe Bull dont il est question, mais bien d'un repreneur du site pour une autre activité.

La suite prouvera que cela n'avait aucun sens et était voué à l'échec.

Pourtant, début février 1991 le directeur de Joué en rajoute en annonçant que sept repreneurs, pas moins !, s'étaient manifestés. Les salariés n'y croient pas vraiment, oscillant plutôt entre inquiétude et résignation, d'autant que certains bruits ou annonces n'ont rien de rassurant. Ainsi, la chambre de commerce et d'industrie de Touraine économique déclare qu'il y a en réalité un seul candidat repreneur de la métallurgie pour une partie du site de Joué. L'idée d'un essaimage est avancée en espérant intéresser certains cadres de l'entreprise.

Pendant ce temps, c'est la dégringolade au niveau du groupe Bull qui annonce 6,8 milliards de pertes pour 1990, la suppression de 1.000 emplois en plus aux USA et... qui confirme la cession proche de l'usine de Joué-lès-Tours, devenue bien embarrassante.

A Joué justement, on fait miroiter aux salariés une possible reprise de 170 emplois par le groupe américain Storage Technologie. Le Conseil général d'Indre-et-Loire vote à l'unanimité, moins celle de l'élue communiste, une aide de 6 millions de francs pour cette solution de reprise pourtant sans aucune garantie pour l'avenir des autres emplois.

Au niveau du groupe, le gouvernement autorise le japonais NEC à entrer au capital de Bull.

La Fédération CGT de la Métallurgie appelle à une journée d'action : des menaces pèsent non seulement à Joué mais aussi à Angers et à Villeneuve-d'Ascq.

Une concurrence sévère s'installe entre Joué et l'Irlande pour accueillir Storage Technologie qui, si Joué était retenu, reprendrait seulement 170 salariés, en embaucherait 42, en ferait partir 13 en pré-retraite et en muterait 40 : 105 resteraient sur le carreau !

Coup de théâtre, pourtant prévisible, le 27 juin 1991 : Storage Technologie jette l'éponge.

Le bilan est dramatique : une nouvelle société de câblage, Sysco, embaucherait 42 personnes et une vingtaine sont déjà parties ailleurs. Il reste 262 salariés sur le carreau !

La déléguée CGT, Rosita Beauvais, laisse éclater sa colère en rappelant que « le personnel a toujours été calme, qu'il ne l'est plus et qu'il va se faire entendre ».

On mesure bien l'impasse à laquelle conduisaient ces vaines tentatives de « repreneurs faux sauveurs » qui baladaient les salariés depuis des mois.

Les règlements de compte politiques repartent avec la dénonciation par le PCF de la droite et des élus PS dans ce dossier. Ceux-ci, par la voix du député PS, Jean Proveux, déclarent pourtant vouloir associer tous les partenaires concernés : y croient-ils eux-mêmes ?

Fin juin 1991, un CE extraordinaire se tient à Joué en présence du DRH de Bull qui s'engage oralement, mais rien n'est écrit, à reclasser les 263 salariés sans solution.

La nouvelle société SYSCO démarre le 1^{er} août avec les 42 salariés venant de Bull.

Pour les autres, toujours rien !

LA FIN EST PROCHE

Après l'évocation fumeuse d'une « carte jaune », appellation douteuse d'une solution asiatique, c'est l'annonce faite par le directeur du site de Joué, Mr Guillon, de la fermeture des portes le 30 septembre suivant : ne devrait subsister qu'une cellule de reclassement pour aider les 220 personnes licenciées.

La page est tournée le 23 août 1991 avec la signature de l'avenant au plan social du groupe qui prévoit des indemnités un peu plus importantes que celles prévues – bien mince consolation – mais entérinant la fermeture de l'entreprise le 30 septembre qui suit.



L'Union départementale CGT d'Indre-et-Loire, tout en prenant acte de la désespérance des salariés, critique sévèrement l'abandon d'un site qui avait largement les moyens industriels et les compétences pour continuer à fabriquer le GCOS 6 – produit désormais à Boston – et les futurs ordinateurs de Bull.

La seule vraie solution reste une usine Bull à Joué. C'est au préfet de jouer alors le rôle peu glorieux du Ponce Pilate de service en soutenant le plan social et en « espérant » une reprise industrielle sur le site de Joué.

Certains repartent de la venue de Storage Technologie.

C'est à qui mettrait le plus d'argent sur la table – même si on n'en voit pas la couleur – pour appâter les candidats repreneurs : on pourrait se croire dans une pleine farce si la situation des salariés n'était aussi tragique alors que ce sont eux seuls qui créent les richesses. Ils ont alors l'idée de se regrouper et de se déclarer « en vente » dans la page offres d'emploi de La Nouvelle République, le quotidien d'Indre-et-Loire : on touche le fond.

A la veille de la fermeture, ultimes démarches du maire de Tours et du directeur du site de Joué pour trouver des solutions à 189 personnes qui n'en ont pas. Le 9 septembre, il reste encore 140 personnes sans rien.

L'agonie se poursuit les semaines et mois suivants.

Le 13 mars 1992, ils sont encore 88 personnes ex-Bull à reclasser sur Joué.

Les annonces les plus diverses de repreneurs continuent à pleuvoir : le groupe pharmaceutique BAXTER, le canadien CASTI, INTERMARCHÉ,

C'est finalement la ville de Joué-Lès-Tours qui rachète le site en vue de le proposer à Intermarché et à d'autres entités.

Au même moment, grand chambardement à la tête du groupe Bull en juin 1992 : son PDG, Francis Lorentz, est débarqué et remplacé par Bernard Pache, venant des Houillères de France avec une solide réputation mais qui ne restera qu'une année à la tête de Bull.

L'Histoire de Bull en tant que groupe informatique national, l'histoire de Bull à Joué les Tours, s'apparentent à un film tragique, avec son clap de fin en cet été 1992.

Fin amère qui aura vu l'État verser 11,5 milliards de francs au groupe nationalisé, argent des contribuables qui aura surtout servi au bout du compte à licencier à tour de bras pour mieux se vendre au privé et sacrifier l'informatique française.

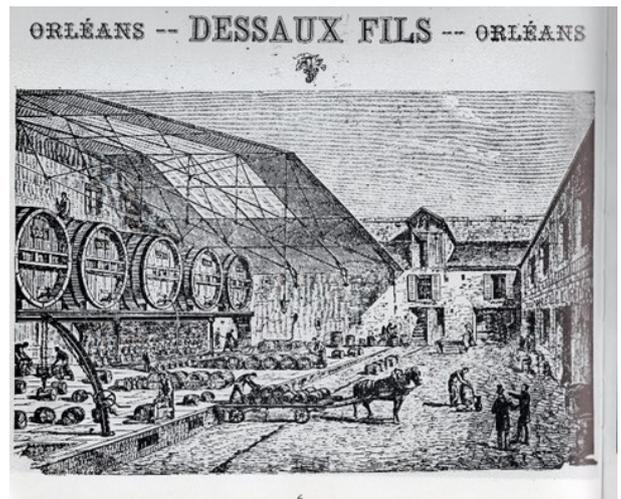
Gérard GAUMÉ - Christian FAUCOMPRÉ - Collectif IHS 37

Industrialisation/désindustrialisation du Loiret et luttés contre la casse industrielle

***Au XVIIIème siècle le Loiret a connu un premier essor industriel**, grâce à plusieurs éléments : les ressources agricoles locales, la navigation sur la Loire, la proximité du marché parisien. Situé au cœur du royaume de France et dans le voisinage de Paris, Orléans était un centre de distribution et de transit sans égal, où le négoce permettait de développer les industries de transformation des produits ruraux régionaux et des produits importés d'outremer et d'outremonts. Aux industries orléanaises déjà anciennes, dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, s'ajoutèrent le raffinage du sucre de canne qui couvrait la moitié de la consommation française, la bonneterie « orientale » exportée jusqu'en Orient, la fabrication « d'indiennes » pour meubles et le filage du coton selon les nouveaux procédés mécaniques anglais, qui employa jusqu'à 1 000 ouvriers...

Le Duc d'Orléans s'intéressa à industrialiser la région de Montargis, petite ville qui traditionnellement travaillait dans les industries liées à l'eau, teintureries, tanneries, et traitait les produits du Gatinais. Bien reliée à Paris par le Loing et à la Loire par des canaux, Montargis bénéficia de l'installation d'usines travaillant les matières premières qui arrivaient par la Loire : raffineries de sucre, filatures de coton. C'est le Duc d'Orléans qui finança la création de la papeterie la plus moderne de France qui fournit la Révolution en assignats et le Consulat en billets de la Banque de France.

Dès le XIVème siècle, Orléans transforma en vinaigre les vins trop acides de ses vignobles et les vins « piqués » qui arrivaient par la Loire. Au XVIIIème siècle, Orléans comptait 200 à 300 vinaigrieres.



Grâce à l'abondance des cours d'eau, de l'élevage et des matières tannantes, la tannerie prospéra à Orléans, Meung, Pithiviers, Montargis. 300 ouvriers travaillaient chez une cinquantaine de tanneurs qui exportaient une partie de leur production, notamment en Italie et en Espagne.

A cette prospérité du XVIIIème siècle succéda la stagnation, voire la régression, durant la première moitié du XIXème siècle. Les guerres de la Révolution puis de l'Empire coupèrent le Loiret de ses relations avec l'outremer. Les raffineries de sucre disparurent. Les manufactures de laine et de coton périclitèrent. Ne disposant dans son sous-sol ni de sources d'énergie ni de matières premières, le Loiret manqua la « première révolution industrielle ». Il fut aussi victime de la convergence de plusieurs facteurs : la mort de la batellerie ligérienne, la centralisation parisienne qui concentra les activités indus-

trielles et commerciales dans la capitale et la vallée de la Seine...

Mais pire, le désengagement industriel de la bourgeoisie orléanaise qui préféra replier ses investissements dans la terre ou les jeux de Bourse... A Orléans cette période se marqua par la chute régulière du nombre des manufactures de laine, des fabriques travaillant le coton et des raffineries de sucre de canne qui étaient totalement disparues en 1850. Ce sont bien les notables orléanais qui furent responsables du déclin de leur ville, démissionnant devant les problèmes du négoce et de l'industrie. Ils ont préféré trouver un profit accru et plus sûr dans les revenus de la terre, investissant particulièrement dans la terre de Beauce. Seul subsista le textile, lui-même en crise et réparti dans de petits ateliers où la machinisme était quasi inconnu.

Puis vint une relance du capitalisme extérieur au Loiret.

A Orléans la conserverie se modernisa avec « l'appertisation ». En 1821, le capitaliste anglais, Hall, créait la manufacture de faïence de Gien. En 1845, Jean Félix Bapterosses, fabricant parisien de boutons en céramique, choisit Briare pour s'agrandir en province.



0 Briare. Fabrique de boutons céramique Bapterosses, atelier de fabrication, posage des queues.

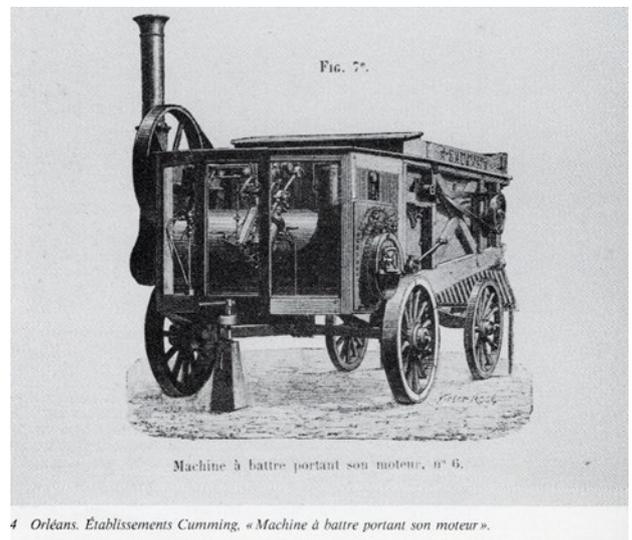
Atelier de fabrication de boutons céramique Bapterosses à BRIARE

A Montargis la manufacture de Langlée survécut en se transformant : en 1816 une filature de coton succéda à la papeterie, puis en 1853 une usine de caoutchouc créée par l'américain Hiram Hutchinson pour l'exploitation des brevets de Charles Goodyear.

Dans la seconde moitié du XIXème siècle, la reprise apparaît par la diversification industrielle, en marge de la grande industrie. Sous le Second Empire et la Troisième République, l'activité industrielle se reconstitua à partir de de la transformation des produits agricoles, de la nécessité de satisfaire les besoins divers des ruraux et des citadins, et du dynamisme d'habiles entrepreneurs. L'industrialisation du Loiret se développa, sans industries lourdes, mais par la prolifération d'industries légères très diverses : alimentaire, textile, métallurgique, mécanique,

chimique... En se transformant et en se concentrant, les industries anciennes retrouvèrent de la vigueur. A Orléans, la vinaigrerie fabriqua le tiers du vinaigre français. La bonneterie céda la place à la confection et à la corseterie. La couverturerie compléta le tissage de couvertures commerciales par celui des couvertures militaires, pour atteindre la moitié de la production française. A la fin du XIXème siècle, il existait aussi des carrières de pierres employant près de 300 ouvriers, des carrières de pierres à chaux, à plâtre, à craie, d'argile, employant près de 600 ouvriers. Le département comptait 63 poteries (700 ouvriers), 123 tuileries (300 ouvriers), 68 fours à chaux et 29 à plâtres, des moulins à farine.

De nouvelles industries s'implantèrent : la métallurgie de transformation et la mécanique. Le Loiret profita alors de la modernisation de l'agriculture et de l'apparition de la « seconde révolution industrielle », celle du pétrole et de l'électricité. Les besoins de la grande culture beauce-ronne entraînèrent la création d'entreprises de machinisme agricole.



Machine à battre portant son moteur, n° 6.

4 Orléans. Établissements Cumming, « Machine à battre portant son moteur ».

Machine à battre

Delagère qui fabriquait des carrosseries pour voitures hippomobiles, se reconvertit dans la fabrication de véhicules à moteur, les élégantes et chères Delagère et Clayettes. A Châteauneuf-sur-Loire, l'ingénieur Arnodin créa une entreprise de ponts transbordeurs et suspendus en employant la main d'œuvre qualifiée, laissée libre par la fin de la navigation. Fabricant d'objet d'art et d'utilité domestique, la faïencerie de Gien couvrit de ses carreaux les couloirs du Métro. A Briare, la Manufacture fabriqua par millions perles, boutons et mosaïques et fournit une rutilante pacotille que les colonisateurs échangeaient avec les rois africains.

Ce développement industriel ne profita pas qu'à Orléans. Montargis, Gien, Pithiviers et les petites villes du Val-de-Loire eurent aussi leur développement industriel qui était dominé par de petites et moyennes entreprises. Cependant, Hutchinson, la Faïencerie de Gien, les Emaux de Briare atteignirent ou dépassèrent le millier de salariés.

La manufacture de tabacs d'Orléans qui démarra en 1885 employa jusqu'à 750 personnes en 1911 et produisait 2 000 000 kilos de scaferlati, 30 millions de cigares et 220 millions de cigarettes. Aujourd'hui, le secteur de l'agroalimentaire est le deuxième pourvoyeur de main d'œuvre dans notre région. Dans le Loiret, c'est 68 entreprises qui emploient 4 500 salarié-e-s*

Et pendant ce temps, le syndicalisme se créait et se développait, principalement sur Orléans. Une révolte de la misère eu lieu en juin 1817 à Châlette, durement réprimée. Ces éléments sont relatés dans notre ouvrage *« Histoire de la Bourse du travail d'Orléans et du syndicalisme dans le Loiret, des origines à 1914 »*, édité en 2012. Les ouvriers s'organisaient par métiers. La fédération des syndicats ouvriers d'Orléans est fondée le 1^{er} octobre 1888. Elle est composée des syndicats suivants : les menuisiers, les typographes, les tailleurs, les charpentiers et les maçons. En 1892, il y a huit syndicats inscrits. En plus des précédents : les couvreurs, les tonneliers, les boulangers. En 1901, il y a seize syndicats inscrits. En plus des précédents : les vinaigriers, les métaux, les tailleurs de pierres, les plâtriers, les peintres, les voitures irréguliers, les isolés, les tourneurs en poterie, les employés de commerce. Deux syndicats sont des syndicats d'entreprise, les tabacs et les chemins de fer. Le 18 avril 1899, la Fédération convoque une assemblée générale des syndicats ouvriers d'Orléans, pour le dimanche 23 avril en vue de la constitution d'une « bourse de travail », avec à l'ordre du jour : *« La loi sur les accidents du travail, la loi sur les conditions de travail, utilité des syndicats, fédération et Bourse du travail »*. Le syndicalisme se développe et s'organise, l'Union départementale est créée à Lorris le 31 mai 1914. Bientôt six Unions Locales seront implantées.

En 1974, la crise dite « du pétrole » frappe le système capitaliste : c'est la baisse tendancielle du taux de profit. Pour ne pas s'effondrer, le capitalisme utilise toujours les mêmes méthodes : destruction d'une partie du capital matériel et humain, c'est-à-dire suppressions d'emplois, fermetures d'entreprises, délocalisations, renforcement de l'exploitation des salarié-e-s, remise en cause du droit syndical, discriminations et répression à l'égard des militant-e-s syndicaux-ales.

Pourtant, impulsées par l'Union départementale CGT du Loiret, de nombreuses luttes ont eu lieu pour s'opposer à la destruction de nos entreprises et de nos emplois, avec de nombreux succès. Nous avons relaté ces luttes dans un ouvrage publié en décembre 2018 intitulé *« La CGT dans les luttes contre la casse industrielle dans le Loiret : 35 ans d'engagement militant, de luttes et de succès de 1975 à 2010 »*. Nous y relatons nos luttes pour la création d'emplois utiles à notre économie et aux besoins de la population.

Le 22 juin 1976, parti de Paris, « le Rallye des bradés de Giscard » est de passage à Orléans. Le 24, ils seront à

Saint-Etienne, pour défendre la Manufacture. Face à la braderie de notre économie et au silence des grands médias qui entourent les luttes, et alors que le Président Giscard d'Estaing et le CNPF se répandaient en déclarations sur « la fin de la crise », le rallye est un moment fort pour faire éclater la vérité et faire triompher l'exigence de *« Vivre et travailler au pays »*. De nombreux militant-e-s et salarié-e-s de l'industrie du Loiret où les emplois sont menacés, y ont participé activement : AD-MI, GESA, CIT, Verrerie Saint-Gobain, John Deere, Malichaud.



Dès le 23 octobre 1980, l'UD organisait une marche pour l'emploi, avec les entreprises en lutte pour l'emploi qualifié, stable, bien rémunéré, contre les licenciements, avec des propositions de développement.

En décembre 1982, à quelques jours de Noël, la direction d'Hutchinson qui employait près de 2 000 salarié-e-s, annonçait un plan de licenciements de 485 personnes, la fermeture de six ateliers jugés « non rentables », au prétexte d'un déficit de 3 milliards de francs. Pour le syndicat CGT, très influent, il s'agit de réfuter l'argumentation patronale, de démontrer qu'il est possible de maintenir l'emploi et d'en créer, en développant de nouvelles fabrications. Ensemble, les salarié-e-s de l'ouvrier-e à l'ingénieur-e, vont devenir les auteurs d'un plan de développement de l'entreprise et une force militante décisive. Dès 1983, ce plan de 43 pages, avec toutes les évaluations techniques et financières nécessaires sera distribué au personnel et soumis au vote du personnel. La direction tente d'interdire le vote, mais le plan de développement de la CGT obtiendra 97 % de votes positifs, le plan de la direction 3%... Le 16 mai 1984, le syndicat CGT comparait au TGI de Montargis pour plainte en diffamation de la direction d'Hutchinson. La cause de la plainte : le plan de développement fait par les travailleur-se-s et la CGT. Ce procès sera une tribune pour démontrer les mensonges de la direction et la valeur du plan de développement. Quinze jours plus tard, lors d'une réunion de CE, la direction reconnaît que le bilan annuel, c'est 6 milliards de bénéfices, pas 3 milliards de pertes ! Les grèves et les initiatives auprès du ministère de

l'Industrie, vont se développer. Au final, les licenciements ont été empêchés. La construction de nouveaux ateliers a été imposée par la lutte, ainsi que trois nouvelles fabrications mises en œuvre, le développement du centre de recherche, l'embauche de plusieurs centaines de jeunes en CDI.

Cette lutte remarquable et son succès ont inspiré la même démarche dans de nombreuses entreprises du Loiret où il y avait des menaces de licenciements.

En 1986, nous chiffrions à 5 959 le nombre d'emplois à créer dans 50 entreprises du Loiret. Une manifestation avait lieu le 6 mars 1986. Cette démarche, impulsée par l'UD a duré pendant des années, de 1975 à 2010, comme relaté dans notre ouvrage cité plus haut, et animée par « *le Loiret CGT* ».



Loiret CGT n° 90

Les luttes sociales et leur développement sont à la racine des possibilités émancipatrices pour tou-te-s. Lutter, c'est l'expression de la dignité, du refus de se soumettre, c'est s'opposer à la liquidation des emplois et des acquis de la

Sources : « *deux siècles d'industrie dans le Loiret 1750-1950* » édité par le Conseil Général. « *La CGT dans les luttes contre la casse industrielle dans le Loiret. 35 ans d'engagement militant, de luttes et de succès de 1975 à 2010.* **La République du Centre* du 10 juin 2022, page 8.

France. Les exemples que nous citons font la démonstration que ceux et celles qui ont lutté contre la fermeture de leur entreprise, les licenciements, ceux et celles qui ont expliqué aux habitants du Loiret les ravages que cela allait provoquer dans leur vie, ceux et celles-là ont avancé en même temps des propositions permettant de résoudre les problèmes sans licencier. L'Union Départementale et les syndicats confrontés à la crise industrielle du capitalisme ont beaucoup œuvré à l'élaboration de solutions alternatives et de propositions « *pour vivre et travailler au pays* ». Cette démarche nouvelle n'allait pas de soi. En effet, l'histoire des rapports du syndicalisme de classe aux questions économiques a longtemps été dominée par la crainte de la collaboration de classe. Or face aux stratégies patronales et aux politiques gouvernementales, réponses à la crise du capitalisme, le rôle des propositions était d'avancer des mesures concrètes, représentant des alternatives conformes aux intérêts des travailleurs et d'en établir la crédibilité. Cette démarche impulsée par l'UD du Loiret avait un seul objectif : favoriser l'intervention des travailleurs. Cela impliquait que les propositions s'enracinent dans le concret, qu'elles traduisent leurs préoccupations, que leur élaboration soit le fruit d'un échange actif où les idées avancées par les directions syndicales se confrontent à celles des syndiqué-e-s et de tou-te-s les salarié-e-s. En résistant, de nombreux-ses salarié-e-s, avec le concours actif de leurs syndicats CGT ont payé d'exemple.

Même là où il y eut échec, leurs combats ont évité des ruines plus graves, ralenti des fermetures, préservé des droits. En avant-garde, ils et elles ont ouvert la voie à la nécessaire reconquête industrielle afin de répondre aux besoins actuels et futurs.

Annie BRUANT-ZORNETTE - IHS 45

HOMMAGE

Gilles VOLAND

Membre du Bureau de l'Union Départementale CGT de Loir-et-Cher disparu brutalement le 5 avril 2014.



Avec la disparition de Gilles, l'Union Départementale des syndicats CGT de Loir-et-Cher perd l'un de ses dirigeants, l'un des siens.

Gilles, mécanicien automobile, est embauché au garage Peigné à 19 ans. Syndiqué à la CGT,

en deux ans il aboutit à la création du syndicat dans son entreprise. Dès la constitution du syndicat CGT, le 18 septembre 1981, sous son impulsion et avec l'aide de l'UL et de l'UD, une grève pour l'augmentation des salaires est déclenchée au grand regret de Marc Peigné, fondateur des établissements Peigné en 1933. Ce dernier écrit d'ailleurs un courrier à l'UD pour s'en plaindre : « *En 48 ans d'existence, c'est la première grève qui se produit dans cet établissement...* ».

Quoi qu'il en soit, le 24 septembre, le syndicat CGT Peigné communiquait « *après plusieurs jours de grève [3 jours] un accord est intervenu mercredi 23 septembre. Par la lutte, les travailleurs ont contraint la direction à accorder des augmentations de l'ordre de 400 Frs par mois, ce qui leur permet d'avoir, aujourd'hui, des salaires qui, sans être mirobolants, sont plus décents (3400 Frs à 3600 Frs bruts). Avec leur syndicat CGT créé pendant la lutte, les salariés entendent bien poursuivre l'action syndicale sous toutes ses formes pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail* ».

C'est ainsi que Gilles, issu d'une famille de syndicalistes CGT, fit ses premières expériences de la lutte de classe entre les intérêts antagonistes des travailleurs et des patrons. Quelques jours plus tard il sera candidat CGT aux élections des délégués du personnel et sera pour la première fois élu.

En 1989 il est embauché à Lucas Diesel Blois, devenu Delphi aujourd'hui, et adhère au syndicat CGT de l'entreprise. Il y occupera plusieurs mandats syndicaux dont celui de délégué du personnel Cgt jusqu'en 2007 puis représentant syndical Cgt au CHSCT jusqu'en 2010 et il sera secrétaire général du syndicat Delphi durant un mandat de 2005 à 2007. En 1999, au congrès de l'UD des 23 et 24 septembre à Chailles, Gilles est élu à la

commission exécutive dont il devient un membre actif. Son investissement dans l'activité interprofessionnelle de la CGT se renforce au fil des ans malgré une parenthèse d'un mandat où, suite au refus de son syndicat d'entreprise, il ne présente pas sa candidature à la Commission exécutive (congrès de 2007). Au congrès de 2010, il sera de nouveau élu à la commission exécutive et au bureau de l'UD où il reprend sa responsabilité de la formation syndicale.

Gilles souffrait depuis plusieurs mois, sa discrétion ne laissant rien transparaître jusqu'à ses derniers jours. Aussi, lorsque la souffrance a eu raison de lui, nous avons tous été surpris et choqués de sa brutale disparition. Militant engagé dans l'activité de la CGT, particulièrement attaché à faire partager les valeurs, les idéaux de notre organisation, très impliqué dans l'action interprofessionnelle, il en est devenu l'un des dirigeants en charge de l'éducation syndicale. De nombreux camarades l'ont connu à ce titre et l'ont apprécié dans la façon qu'il avait de faire partager ses connaissances et ses convictions dans un syndicalisme de lutte et de classe. Il n'a eu de cesse de participer au développement de la CGT dans le département. La veille de sa disparition il participait encore avec les camarades de la santé et de l'UL de Mer à créer le syndicat CGT à la maison de retraite.

Il laissera à toutes et tous l'image d'un militant dirigeant de la CGT engagé et investi, convaincu qu'il faut à la fois renforcer la CGT quantitativement par la syndicalisation et qualitativement par la formation syndicale, la bataille des idées.

Sa famille n'ayant pas souhaité qu'il y ait de cérémonie et d'hommage public, nous respectons sa volonté. Nous avons convenu avec elle de lui rendre hommage dans ce courrier spécifique adressé aux destinataires du Bulletin de l'UD. A ce titre, durant tout le mois de mai au secrétariat, l'UD a mis à disposition de tous les camarades un registre d'hommages et de condoléances. Nous réitérons à Martine, sa femme, à Florine et Émeline, ses filles, à ses petits-enfants, à Francis et Annie, ses parents, à Pierrick et Luc, ses frères ainsi qu'à tous ses proches toutes nos sincères condoléances et toute notre amitié.

Homage rédigé en 2014 par Alain BORG,
Secrétaire Général de l'UD CGT du Loir-et-Cher

Assemblée Générale de l'Institut d'Histoire Sociale CGT Centre Val-de-Loire.

Le mardi 26 avril 2022 s'est tenue à la bourse du travail de Blois l'assemblée générale des adhérent.es de l'Institut d'Histoire Sociale CGT Centre Val-de-Loire. Ce sont cinquante-cinq camarades des six départements de la région : sept du Cher; deux de l'Eure-et-Loir; six de l'Indre ; huit du de l'Indre-et-Loire; vingt-sept du Loir-et-Cher et cinq du Loiret qui ont échangé et débattu sur la journée.

La séance du matin s'ouvre sous la présidence de Christine Bariaud, secrétaire de l'Union Départementale CGT de Loir-et-Cher qui donne la parole en premier à Sébastien Boulanger, secrétaire de l'U.D CGT de Loir-et-Cher. Il souhaite la bienvenue aux participants et après quelques mots sur l'actualité, fait un rappel d'une histoire sociale écrite à partir des documents produits par les structures CGT. Il présente la vie de l'IHS par le travail du collectif départemental.



Ensuite le président sortant, Alain Borg, présente un rapport sur l'actualité et sur l'activité de l'IHS CVL. L'actualité porte essentiellement sur l'analyse du vote et de la situation qu'il crée après un débat électoral empêché par deux ans et quatre mois de crise sanitaire COVID et deux mois de guerre en Ukraine.

Sur le bilan d'activité, quelques chiffres : 6 réunions de bureau; 8 conseils d'administration; 7 comités de rédaction des cahiers d'histoire sociale; une commission financière de contrôle se sont tenus en 2021.

L'IHS CGT Centre Val-de-Loire comprend six collectifs départementaux en 2021. Les 231 adhérents se répartissent comme suit : 78 dans le Cher; 59 dans le Loiret; 48 dans le Loir-et-Cher; 42 dans l'Indre-et-Loire; 21 dans l'Indre et 15 dans l'Eure-et-Loir. La décision du 1^{er} octobre 2021 de l'UD CGT du Loiret de créer son IHS départemental entraîne une perte de 58 adhérents et une diminution de recettes de 3469 €. Un compromis a été conclu entre l'IHS CGT du Loiret et l'IHS CGT Centre Val-de-Loire pour que les adhérents du Loiret puissent

continuer de recevoir les quatre cahiers régionaux d'histoire sociale par an grâce à une participation financière supplémentaire de l'Union Régionale CGT Centre Val-de-Loire de 2.000€.

Six camarades interviennent dans le débat, puis Marie-Claude Argy, la trésorière de l'Institut présente le compte financier 2021 et le budget prévisionnel 2022 en soulignant une baisse des recettes à prévoir du fait de la perte des adhérents du Loiret compensée en partie par la hausse de la participation financière de l'Union Régionale CGT Centre-Val -de-Loire.

Le rapport d'activité est voté à 73 voix et une abstention; le compte de résultat 2021, le budget prévisionnel 2022 et le quitus sont votés à 74 voix ainsi que le maintien du tarif des cotisations.

Les orientations proposées : l'amélioration de la distribution des cahiers aux UD; stage de formation de 2 jours dans les UD sur « *sensibilisation à la conservation des archives* »; proposition d'une journée d'étude régionale sur « *l'histoire de la CGT dans la formation syndicale* »; impulsion des adhésions collectives vers les syndicats de plus de 20 dans un 1^{er} temps et vers les membres des CE d'UD.

L'après-midi une intervention rédigée par Philippe Cordat, secrétaire régional CGT Centre Val-de-Loire de 2003 à 2021 sur « *Régions, régionalisation dans la construction européenne et positionnements de la CGT* » est présentée par Pierre Bertoux, ancien mandaté CGT au Conseil Économique Social Environnemental Régional Centre Val-de-Loire*.

A la suite, une douzaine de participants ont échangé sur ce thème, sur le rôle des régions de plus en plus grandes et des concentrations du travail dans les métropoles pour accroître la rentabilité. Les questions soulevées interrogent sur le rôle de la CGT dans des régions de plus en plus autonomes et concurrentes qui remettent en cause l'unité de la république, les principes d'égalité et de solidarité nationale pour satisfaire les exigences européennes à la solde du capital. L'IHS CGT Centre Val-de-Loire peut apporter un éclairage sur ce sujet et aider à sa compréhension par l'histoire des positions, des analyses, des luttes impulsées par la CGT et de l'action de ses élus au Conseil Économique Social Environnemental Régional; à la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie ou autres instances régionales.

Alain BORG Président de l'IHS CVL

Vendredi 13 mai 2022 : Conférence à la Bourse du Travail de Blois Histoire de l'imprimerie CINO DEL DUCA et du syndicat CGT

Le syndicat des retraités FILPAC a organisé une conférence à l'issue de la sortie du numéro spécial des cahiers d'histoire sociale « Naissance et disparition d'une entreprise à la pointe de la technologie. Un combat syndical porté par la CGT ». Le collectif IHS CGT du Loir-et-Cher était présent.

Jean Sicault, Gilles Chignard, Josiane Sicault et Jean-Claude Henault anciens salariés CGT de l'imprimerie Cino Del Duca, retracent l'histoire de l'imprimerie et des luttes du syndicat CGT au cours des 46 années d'existence de cette entreprise emblématique du blaisois.

Exposé réalisé devant plus de 60 personnes dont d'anciens salariés et syndiqués de l'entreprise qui ont fait le déplacement pour découvrir le document.

Quelques extraits des échanges ayant eu lieu suite à la présentation :

Alain Rabin, ancien salarié précise que cela retrace bien ce qu'ils-elles avaient vécu et qu'il était très nostalgique en passant devant l'entreprise.



Alain Borg, président de l'IHS CVL, met en avant l'utilité de ce document démontrant d'une part l'efficacité des luttes pour maintenir et améliorer les droits des salariés et d'autre part toute la nuisance du système capitaliste et d'une politique qui engendre toute cette casse industrielle.

Didier Thévenot, ancien dirigeant de Mutuale, rappelle la création de la Mutuelle lors d'un congrès de l'UD CGT 41 en 1967 et le rôle d'André Rimbault, ancien salarié de Del Duca, pour préserver les valeurs mutualistes.

Jean-Claude Henault a interpellé M. Degruelle, président d'Agglopolys, sur l'utilisation du bâtiment restant pour y créer un musée de l'imprimerie.

Après explications sur les difficultés techniques que représente cette structure, M. Degruelle dit qu'il n'y a pas de projet de musée, que le bâtiment est inscrit au titre du patrimoine du XXème siècle et que la façade sera conservée.

S'engage ensuite un débat sur la création d'une rue Cino Del Duca sur le site avec l'approbation des anciens salariés. Ces derniers s'opposent au projet d'ajouter le nom de Simone Del Duca qui a confié l'entreprise à des financiers qui n'avaient que le profit comme objectif. Un courrier a été envoyé à M. Gricourt, maire de Blois, précisant leur refus.

Au cours des échanges l'importance de la préservation des archives est ressortie et l'idée d'un deuxième numéro spécial incluant des témoignages d'anciens salariés et de documents retrouvés lors du tri des archives de l'UD 41 a été lancée.

Viviane Carouge, ancienne secrétaire de l'UL de Blois, rappelle l'image qu'avait Del Duca à l'extérieur : image des luttes, d'un taux de syndicalisation important, de l'activité syndicale. Syndicat souvent cité en exemple.

La conférence s'est terminée par un pot de l'amitié et par la chanson « A la santé du confrère qui nous régale aujourd'hui » entonnée par les camarades de la FILPAC.

*Edwige LAUMONIER - Collectif IHS 41
et l'aide des notes de Jean SICAULT*



La journée internationale des droits des femmes est célébrée le 8 mars et trouve son origine dans les manifestations des femmes en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote... Elle a été officialisée par l'ONU, Organisation des Nations unies en 1977 et par la France en 1982. Depuis lors, cette journée se traduit, à travers le monde, par des débats, colloques, expositions ou manifestations.

Le 8 mars 1857, il y aurait eu une manifestation des couturières à New-York. L'historienne Françoise Picq conteste cet épisode car *les journaux américains de 1857, n'en font nulle mention. Cette action n'est même pas évoquée par celles qui ont pris l'initiative de la Journée internationale des droits des femmes.*

1910, 11^{ème} conférence internationale des femmes socialistes, à Copenhague. La date du 8 mars n'est pas avancée, mais Clara Zetkin propose une journée. Le principe est admis de mobiliser les femmes « *en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe* ». La Journée des femmes est donc l'initiative du mouvement socialiste et non du mouvement féministe pourtant très actif à l'époque.

1911. La Journée internationale de la femme est célébrée pour la première fois, le 19 mars, date retenue **pour se souvenir de la Commune de Paris. En Allemagne, en Autriche, au Danemark et en Suisse, plus d'un million de femmes participent à des rassemblements. Dans la seule ville de Berlin, 45 meetings rassemblent plus de 40.000 participants et plus de 30.000 femmes défilent dans les rues de Vienne en Autriche.** Outre le droit de vote et le droit d'occuper des fonctions publiques, les femmes exigent le droit au travail, à la formation professionnelle et l'arrêt des discriminations sur le lieu de travail. Les revendications s'étendent au droit au travail, à la formation professionnelle, à la cessation de la discrimination sur le lieu de travail.

1913, les femmes russes choisissent à leur tour le dernier dimanche de février 1913 pour se rassembler.

1914, en France et en Allemagne, des manifestations ont lieu pour la paix et pour la libération de Rosa Luxembourg militante allemande que Guillaume II maintient en prison parce qu'elle s'est dressée contre la guerre. Les suffragettes européennes radicalisent leur action. En Allemagne, pour le jour des femmes, le « *Frauen Tag* » du **8 mars 1914**, les allemandes demandent le droit de vote. Elles l'obtiendront 4 ans plus tard le 12 novembre 1918. En France, en février, 238 députés sur 591 refusent d'accorder le vote aux femmes. Le **5 juillet 1914**, Louise Saumoneau et son Groupe des femmes socialistes organisent une manifestation qui sera de fait la **première « Journée**

des Femmes » en France. Celle-ci est très réussie : 6.000 femmes se rassemblent et viennent déposer des bouquets de primevères au pied de la statue de Condorcet, favorable à l'admission des femmes en politique. C'est la première grande manifestation de rue.

1915, en Norvège et en Suisse, les femmes reprennent le mot d'ordre de Clara Zetkin « Guerre à la guerre ».

1917, le 8 mars marque le premier jour de la Révolution russe. Alors que deux millions de soldats sont morts pendant la guerre, l'insupportable misère de l'hiver 1916-1917 fait éclater la révolution. Le 23 février 1917 (du calendrier Grégorien, date correspondant au 8 mars dans notre calendrier Julien), à l'occasion de leur « Journée internationale », les femmes ouvrières et ménagères défilent à Saint-Pétersbourg, la capitale russe de l'époque. Elles réclament du pain et le retour de leurs maris partis au front, la paix et... la République ! Les difficultés d'approvisionnement liées au froid poussent un grand nombre d'ouvriers des usines Poutilov, les plus importantes de la ville, à se mettre en grève pour se joindre au défilé. A Paris, une grève reste célèbre celles des midinettes outre l'inquiétude pour les hommes partis au front elle vivent le contraste entre la misère et le luxe. Ces ouvrières de la haute couture réclament leurs 20 sous, la semaine anglaise et le retour des poilus.

En 1921 Lénine décrète le 8 mars Journée internationale des femmes en souvenir des ouvrières de St-Pétersbourg.

Entre les deux guerres et pendant la seconde guerre, le 8 mars est marqué par des réunions et des manifestations de femmes dans différents pays, elles sont souvent l'objet de répression.

1946, tournant à l'intérieur de la CGT, les femmes prennent davantage leurs places. Des commissions féminines se mettent en place, en **1955**, naissance du journal Antoinette destinée à toutes les salariées.

Les années 70, c'est bien le travail syndical notamment de la CGT qui a permis aux femmes de gagner en dignité. Lors de cette période Madeleine Colin, alors dirigeante de la CGT veut donner au 8 mars son caractère de lutte des femmes travailleuses.

1975, Année internationale des droits des femmes : en France, la loi Veil du 15 janvier 1975 autorise l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Un texte provisoire est voté pour 5 ans. Le vote définitif se fera en 1979.

Les années suivantes, le 8 mars n'est pas toujours choisi comme journée d'action mais cela reste un repère jusqu'à aujourd'hui. Pour le droit au travail, l'égalité professionnelle et contre la précarité en avant les femmes avec toute la Cgt en 2022.

Martine MARIE - Collectif IHS 37

AUJOURD'HUI

LE 8 MARS TOUTE UNE HISTOIRE

Dans le Loir-et-Cher



Le 8 mars 2022 à Romorantin



Manifestation de l'UD CGT 41 devant l'EPHAD public autonome de BRACIEUX

Dans l'Indre-et-Loire



Manifestation des Tourangelles



Manifestation des personnels des EPHAD le matin du 8 mars 2022, à TOURS

Dans le Cher



Une centaine de personnes ont répondu présents à l'appel de l'Union locale de Bourges en ce 8 mars, Journée mondiale des droits des femmes.

Le rassemblement avait lieu sur le parvis de l'Ancienne Maison de la Culture. Depuis plusieurs années, *Le mur* (ancienne entrée) sert de support à une fresque de jeunes artistes. Comme un symbole, celle actuellement visible représente une femme prise dans les anneaux d'un serpent géant prêt à la mordre.

Plusieurs personnes sont intervenues pour rappeler que le chemin est encore long pour arriver à une véritable égalité entre les femmes et les hommes, en particulier dans le travail (salaires, précarité, pensions de retraite, etc.).

Dans le Loiret



Pour fêter le 8 Mars : Une femme du Nord en Touraine

C'est bien par la connaissance approfondie de son histoire et par l'éducation populaire qu'un peuple s'émancipe, fait société et élabore en conscience, ce qui est bon pour lui.

Mutuale
La Mutuelle Familiale

CONVERGENCE SERVICES PUBLICS D'INDRE ET LOIRE

IHS
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE
COLLECTIF SYNDICAL SOCIALISTE DE TOURAINES
S'PIERRE-DES-CORPS

SFOS
SYNDICAT FÉDÉRAL DES OUVRIERS

Ouvrir le Panthéon au monde ouvrier, **Martha Desrumeaux** pour une ouvrière au Panthéon !

LE SOUFFLE DE MARTHA

JEUDI 3 MARS À 18H00

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

PROJECTION - DÉBAT

Mutuale vous invite à la projection du documentaire «*Le souffle de Martha*» de François Perlier suivi d'un débat animé par Pierre Outterick, historien du mouvement ouvrier.

Salle de la Médaille
7 av. de la République
S'-PIERRE-DES-CORPS

Infos / Contact :
06 99 00 10 44

Mutuale défend l'accès à la santé pour tous à travers ses valeurs, ses actions et ses engagements.

C'est dans ce souci que le collectif 37 de l'IHS CGT a accordé son soutien à l'initiative mémorielle de Mutuale, mutuelle ouvrière, le 3 Mars dernier à la salle de la Médaille de St Pierre-des-Corps avec le « Le Souffle de Martha ».

C'est devant une salle attentive, curieuse et enthousiaste que Pierre Outterick, historien du monde ouvrier, membre de l'IHS et auteur de l'ouvrage « Martha Desrumeaux une femme du nord, ouvrière, syndicaliste, déportée, féministe » a animé le débat faisant suite à la projection du documentaire de François Perlier.

Les valeurs humanistes défendues bec et ongle par cette femme remarquable et son long combat pour la justice sociale durant la première moitié du XX^{ème} siècle font écho à celles que militantes, étudiantes, chercheuses, syndicalistes, citoyennes engagées d'aujourd'hui revendiquent et mettent en œuvre avec les particularités des enjeux sociétaux du XXI^{ème} siècle.

Qui était donc Martha Desrumeaux? Une pionnière ? Oui !

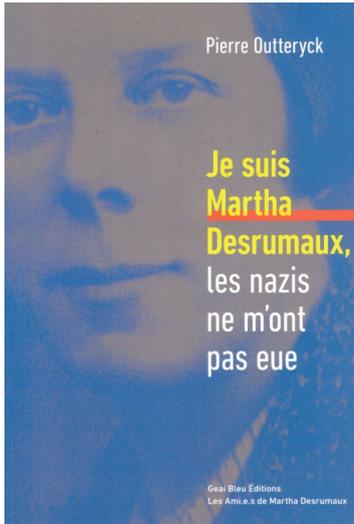
Dans cette période particulièrement troublée par les guerres mondiales, les épidémies et les conditions de vie difficiles de l'époque liées à sa condition ouvrière Martha Desrumeaux a su par son courage et sa détermination sans faille, conquérir des droits nouveaux dans le respect et la dignité pour sa classe sociale. Elle a forgé sa personnalité dans les luttes, les responsabilités syndicales et politiques pour laisser à ses contemporains les traces de ce qui est l'engagement véritable fondé sur des convictions profondes de solidarité, de justice et de liberté. Son histoire a suscité la curiosité et l'intérêt de nombreux chercheurs et historiens et même de cinéastes.



Martha Desrumeaux force l'admiration de tous et en particulier ses proches et compagnons de lutte. Faisons vivre sa mémoire !

Pour conclure Pierre Outterick proposait de redonner à son ouvrage un titre simple comme Martha l'était : « *Martha, une grande dame du Peuple de France.* » J'y ajouterais au titre du documentaire de François Perlier « *Le souffle de Martha, Martha un souffle de vie, un souffle d'espoir !* ».

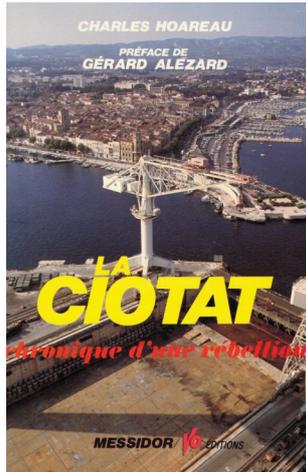
Viviane PORTEVIN - Collectif IHS 37



Ce livre témoigne de l'intelligence et de la force de Martha Desrumaux.

Louise Weiss parlait ainsi d'elle, dans *Mémoire d'une Européenne* : « *J'invi-tai également Martha Desrumaux, l'ouvrière communiste dont les discours enflammés terrorisaient les grands patrons.*

Martha était une haute femme os-seuse aux joues rouges, au teint clair - une Passionaria flamande. Je la vis penchée sur le berceau de son nou-veau-né, tigresse rugissant des mots d'amour et baisant dévotement, j'al-lais dire léchant, une paire de tendres petons. Un jour, elle gravirait le calvaire de Ravensbrück ». Les na-zis ne l'ont pas eue!



La Ciotat dont le chantier naval était occupé depuis octobre 1988 par une centaine d'ouvriers licenciés. La Ciotat aux cinq mille chômeurs, la Ciotat s'est rebellé.

Ce livre est le récit passionnant d'une aventure authentique, gaillardement contée par l'un de ses acteurs. Un millier de Ciotadens se sont regroupés dans un comité pour faire la guerre au chômage.

Les acteurs et actrices de cette lutte historique n'étaient pas des « gagners ». Mais en reparlant d'eux on peut dire vivre c'est lutter!



Cet ouvrage est le produit d'une recherche conduite sur plusieurs années (2010—2016) par un collectif (chercheurs, historiens, sociologues, politologues) qui retrace la lutte « des

Molex » contre la fermeture annoncée de leur usine .

Molex Inc est située à Villemur-sur-Tarn près de Montauban et de Toulouse. L'histoire de Molex à Villemur-sur-Tarn illustre le passage d'un capitalisme industriel vers un capitalisme financier. Le tournant avait déjà eu lieu au milieu des années 1980 où un accord de partenariat-actionnariat (et prise de participation) avait été conclu entre le nouveau propriétaire de l'usine et une société financière.

L'histoire du site de Villemur est liée à la fabrication du câble électrique, au début des faisceaux pour l'automobile et à la Connectique Modulaire pour Calculateur (CMC). Les développements de ce savoir-faire quasiment unique donnent au site toute sa singularité. Le groupe américain de composants électroniques Molex Inc. n'intervient qu'en 2004 lorsque la Snecma fait savoir qu'elle cède l'activité connectique de Cinch au bénéfice du groupe étasunien.

Molex Inc. hérite alors d'un savoir-faire technologique et de clients comme PSA, BMW, Daimler-Chrysler, Renault, prenant ainsi des positions sur les marchés européens.

Moins de cinq ans après ce rachat, Molex Inc. déclare devant le comité d'entreprise son intention de fermer le site de production français .Près de 300 salariés sont concernés et le combat « *des Molex* » commence avec pour devise « *les Molex en lutte pour l'emploi* ».

Ils ont commencé par faire une énorme manif. « *On a failli faire tomber le pont suspendu de Villemur...* ». Le mot d'ordre est le refus de la fermeture et le maintien de l'emploi sur un site économiquement rentable.

« *On a tout gagné et pourtant ça ferme* », cette conclusion de Georges Ozon un des principaux responsables CGT de Molex résume l'amertume que même nous lecteurs pouvons ressentir.

Pourtant cette usine dans cette petite ville est un symbole de la lutte contre le capitalisme international. Lisez ce livre.

Salon du livre d'histoire sociale 2022



La cinquième édition du Salon du livre d'histoire sociale organisé par l'IHS CGT aura lieu le :

29 novembre 2022
au siège de la CGT
dans le patio Georges SEGUY



Cette initiative est un moment fort de l'activité de l'IHS et a pour but de promouvoir la lecture, la connaissance de l'histoire sociale nationale et internationale. De nombreux auteurs et éditeurs et instituts d'histoire sociale issus des professions et des territoires seront là pour vous proposer leurs publications.

